

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation établie sur la base des frais annualisés anticipés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille ni des frais d'entrée/de sortie payés à des fonds de placement collectif sous-jacents (s'il y en a).

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0.06 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

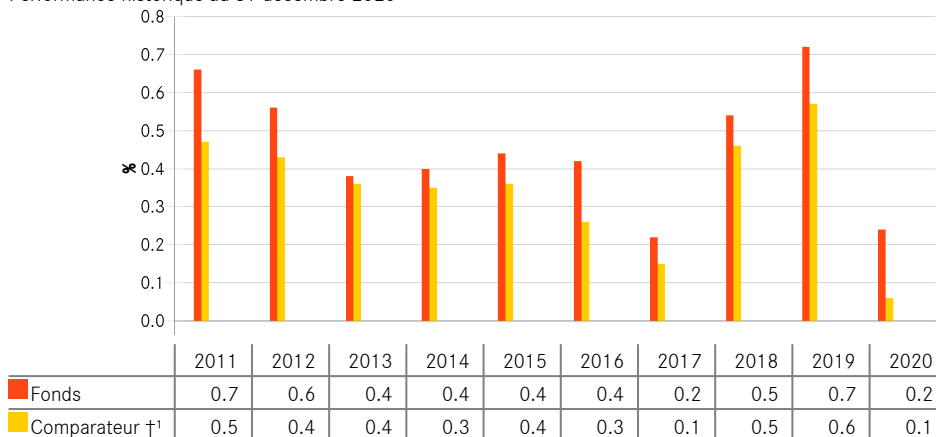
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en GBP pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 1998. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2010.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† GBP 1-Week LIBID (GBP)

Performance historique au 31 décembre 2020



Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan Bank (Ireland) plc.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de d'Institutional Cash Series plc (ICS). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com/cash, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au + 353 1 612 3393.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de ICS, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité d'ICS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'ICS sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'ICS). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts de fonds d'un autre compartiment de ICS, sous réserve des restrictions et conditions mentionnées dans le prospectus du Fonds.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.